

Lignes directrices pour déposer une demande de bourse de formation aux concours lancés le 9 juillet 2026 - Choix du secteur et du comité d'évaluation

À noter : les lignes directrices suivantes sont circonscrites aux seuls programmes de bourses de maîtrise en recherche (B1), bourses de doctorat en recherche (B2) et bourses postdoctorales (B3)

Introduction

Le 1^{er} juin 2024, à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* (L.Q. 2024, c.16), le FRQ est devenu une entité unique regroupant les trois secteurs Nature et technologies, Santé et Société et culture. Dans la continuité de ce regroupement et de l'harmonisation effectuée depuis plusieurs années, les programmes de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat se présentent sous forme d'un programme unique par niveau.

Afin d'accompagner ce changement, le FRQ a déployé un nouveau portail FRQnet ainsi qu'une nouvelle présentation des formulaires de demandes. Désormais, les personnes candidates accèdent à un formulaire unique par niveau d'étude, commun aux trois secteurs. Ceci fait, elles sont ensuite invitées à sélectionner le secteur de leur choix, leur domaine de recherche, les disciplines auxquelles se rattachent leur projet, pour enfin déposer cette seule demande au comité d'évaluation de leur choix (conformément à la section 3, sous-section « Restrictions » des règles de programmes).

Lignes directrices pour la présentation d'une demande

Afin d'accompagner au mieux les personnes candidates dans le processus de dépôt d'une demande, les outils suivants sont disponibles :

- **Une liste de l'ensemble des comités d'évaluation** offerts par secteur, accompagnée d'annexes **qui précisent la portée des comités d'évaluation pouvant présenter des chevauchements entre deux ou trois secteurs**, notamment en mobilisant des disciplines similaires. Ce document informe sur le type de projets de recherche attendus dans chacun des secteurs pour ces comités. Les personnes candidates sont vivement encouragées à en prendre connaissance. Afin de choisir adéquatement le comité d'évaluation, il est important de considérer à quel secteur se rattache l'objet de recherche du projet (voir lignes directrices par secteur dans les paragraphes suivants). Il est aussi recommandé, en cas de doute, de communiquer avec l'équipe du

programme concerné.

- **Les règles de programmes selon le niveau d'étude.** Il est de la responsabilité de la personne candidate d'en prendre connaissance et de s'assurer de répondre aux conditions d'admissibilité du programme pour lequel elle dépose une demande. La personne candidate demeure ultimement responsable du secteur qu'elle a sélectionné. Une fois la demande transmise et déposée, le Fonds ne procédera à aucun changement.
- **Une boîte à outils** est aussi mise à disposition des personnes candidates dans la page web des règles de chaque programme, regroupant l'ensemble des documents et instructions pertinents pour déposer une demande.

Lignes directrices générales pour déterminer la qualification du projet de recherche dans un secteur

Secteur Nature et technologies

Les demandes déposées au secteur Nature et technologies sont des demandes dont le projet s'inscrit dans les [domaines des sciences naturelles, des mathématiques ou du génie](#). Il s'agit de recherche fondamentale ou appliquée visant l'acquisition et l'avancement des connaissances par des travaux de recherche expérimentaux ou théoriques.

Secteur Santé

Le secteur Santé du FRQ soutient des projets de recherche axés sur la santé humaine, relevant de la recherche fondamentale, clinique, en santé des populations ou en santé publique. Sont recevables les projets visant le maintien optimal de l'état de santé et donc la prévention, la promotion de la santé ; le diagnostic, le pronostic, le traitement des maladies (incluant la découverte de nouvelles voies et de nouvelles interventions thérapeutiques) ainsi que la compréhension de leurs mécanismes sous-jacents. Les recherches sur l'organisation et l'évaluation des soins et services de même que les recherches sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé sont également recevables.

Secteur Société et culture

Les demandes déposées au secteur Société et culture sont celles dont le projet de recherche s'inscrit dans les [domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres](#). Plus spécifiquement, il s'agit de recherches visant à éclairer la façon dont l'être humain, les groupes et les sociétés vivent, pensent, créent et interagissent entre eux ou avec leur environnement, à travers des approches théoriques, empiriques ou créatives.